LE PERE MAUNOIR et la réforme de la langue bretonne (1606 – 1683).

(A jean-luc Mélenchon, grand penseur socialiste, qui a tant fait pour la langue bretonne, et pour les écoles DIWAN, qualifiées par lui de "sectes".

La langue bretonne, comme toutes les autres langues, a beaucoup évolué depuis les origines. Les linguistes, par convention, distinguent plusieurs phases dans cette évolution. Au brittonique, langue parlée dans le sud de l'Angleterre et le pays de Galles, au cours des premiers siècles de notre ère, avant les émigrations des Bretons en Armorique, a succédé ce que l'on dénomme – par convention -, le vieux breton, parlé en Bretagne continentale du 5ème au onzième siècle ; lui succède le moyen breton, parlé en Bretagne du 12ème siècle à 1650. Les réformes linguistiques du père Manoir, à partir de 1640, inaugurent une nouvelle période, celle du breton moderne. (1)

La Bretagne réussit à maintenir son économie à flot jusqu'à l'arrivée de Louis XIV au pouvoir, en 1661. C'est au 17ème siècle seulement que le breton, langue populaire sans prestige, subit un réveil, après une longue somnolence, et la quasi absence de production littéraire. La littérature écrite de cette époque est surtout mise au service des pratiques religieuses, notamment de catéchisation et de prêche.

La Bretagne, si riche en productions artistiques de toutes natures, aurait produit un patrimoine littéraire abondant, si la cour ducale et les grands seigneurs avaient été en situation de commanditer des œuvres en rapport avec la prospérité du duché, qui est encore importante jusqu'à l'appropriation du pouvoir par Louis XIV, en 1661. Les cours d'Italie et d'Allemagne, qui peuvent dans une large mesure être comparées à la cour ducale de Bretagne (Milan, Gênes, Florence, Venise ...) – mais en plus petit pour certaines d'entre elles, comme Mantoue, Ferrare, Urbino - ont produit des richesses artistiques étonnantes longtemps encore.

Le père Julien Maunoir, (1606 -1683) laisse un nom célèbre en Bretagne.

Maunoir appartient à l'ordre des Jésuites. Cet ordre a été créé par Ignace de Loyola, en 1539, et approuvée par le pape Paul III en 1540. Sa vocation est de se mettre au service de l'église catholique, avec une obéissance particulière au pape pour les missions étrangères, dans lesquelles ils vont particulièrement s'illustrer. Ils se mettent au service de l'évangélisation, de l'éducation, de la justice sociale. Leur but est attirer le plus grand nombre de personnes à la religion catholique, pour leur salut, en utilisant les moyens les plus efficaces pour ce faire. Ils sont censés fuir les honneurs, illusion absolue dans l'espèce humaine. Très habiles dans leurs entreprises, ils obtiennent de grands succès dans de nombreux domaines, pas seulement en Europe. On les trouve au Canada, au Brésil, en Chine, au Japon, en Amérique latine. Partout, par leur savoir-faire, ils deviennent importants, et apparaissent comme des menaces à l'égard des pouvoirs établis. Leur puissance, leur appétit du pouvoir, leur soumission au pape de Rome, créent des difficultés sérieuses, d'autant qu'ils pratiquent une sorte de « faire semblant », laissant accroire à leurs interlocuteurs qu'ils partagent leurs convictions, là où il s'agit d'attendre le moment opportun pour triompher : une sorte de takia, c'est-à-dire d'une habileté qui s'apparente à l'hypocrisie.

Maunoir nait en Bretagne, près de Rennes, en 1606 à Saint-Georges-de-Reintembault, à la limite de la Normandie, dans une campagne dans laquelle on ne parle pas le breton, entre Avranches et Fougères. Il fait ses études au collège des jésuites de Rennes. Après avoir enseigné au collège de La Flèche, il professe au collège de Quimper à partir de 1630, puis à partir de 1640. Il se croit destiné à l'évangélisation des populations indiennes du Canada.
Mais le père Michel Le Nobletz (1577-1652), breton de souche, tente de le convaincre qu'il y a mieux à faire en Bretagne. Nobletz a une grande expérience en matière de catéchèse ; il a développé dans la région de Douarnenez l'usage des « cartes » de mission trilingues (latin, français, breton, voir Roudaut, Croix, Broudic, 1988), et a composé des cantiques en breton. Dans la chapelle de Ti-Mamm-Doue, à Kerfeunteun près de Quimper, Maunoir reçoit, selon son biographe, une illumination ; il se croyait destiné à l'évangélisation des Indiens, mais il réalise que sa vraie place est en Bretagne. Après sa mutation au collège de Tours, il revient à Quimper en 1640, où il reste jusqu'à sa mort en 1683, développant, dans toute la Bretagne, une activité inlassable, pendant 43 ans, de prédicateur en langue bretonne. Il y effectuera 439 missions, en 43 ans, surtout en

Cornouaille, dans le diocèse de Quimper. L'évolution générale de la langue bretonne qui va suivre est marquée par les publications de Julien Maunoir (1606-1683). Son but, en l'écrivant à sa manière, n'est pas de combattre la langue française, ni de « purifier » la langue bretonne de ses scories françaises, ou de la rendre plus littéraire, comme le feront les réformateurs du 18ème et du 19ème siècle, en particulier Le Gonidec, La Villemarqué, Louis Némo (Roparz Hémon), ou de susciter une littérature telle que celle qui s'épanouit alors en France, à partir de cette époque, et produit alors des chefs d'œuvre nombreux, sous les plumes de Corneille, Racine, Molière et autres - fortement encouragés et soutenus par les finances royales. Il s'agit, pour Maunoir, d'élaborer un outil linguistique pour rendre efficace l'enseignement de la religion aux populations dont on lui a donné la charge. C'est un instrument au service de Dieu, non de la Bretagne et de sa culture. À cette époque, le pays est devenu une colonie française, et ses ambitions européennes sont en sommeil, et même abolies ; en dépit de la main de fer avec laquelle on les gouverne, les Bretons n'envisagent plus de se libérer de la monarchie française. Ne parlant pas le breton, il est contraint de l'apprendre – ce qui, dit Morvannou, avec humour, explique que ce grand réformateur fasse des fautes de breton ! Selon la légende, il l'aurait appris en une seule nuit, par un miracle, dans la chapelle de Ti-Mamm-Doué, près de Quimper (la chapelle dédiée à Marie, mère de Dieu). Un vitrail de la cathédrale de Quimper représente Maunoir à genoux devant un ange, qui lui fait don miraculeux de la langue bretonne en posant un doigt sur sa langue. Belle légende, qu'on n'a guère démentie au pays des miracles – à preuve la confection de ce vitrail -, mais qui est fausse, et qui ne le dispense aucunement d'assimiler la langue, par des méthodes plus « classiques », comme tout le monde. Très doué, il la maîtrise rapidement, et est capable de prêcher et de catéchiser en un temps record. Le *Catholicon*, dictionnaire trilingue est sorti des presses un siècle et demi plus tôt, en 1499, à Tréguier. La littérature écrite en breton existe. Les publications en breton dans ce territoire relativement exigu, ne manquent pas : vies des saints, catéchismes, prières, cantiques ..... tant en vers qu'en prose (Le Menn énumère une liste impressionnante d'ouvrages de cette époque). Les imprimeries se sont multipliées depuis leur introduction en Bretagne.

Les publications du père Maunoir. La langue bretonne, jusqu'alors, populaire et peu productive, n'a guère suscité de passions. À cette époque commence une ère nouvelle ; des lettrés, des écrivains commencent à s'y

intéresser ; le mouvement va s'amplifier, jusqu'à la seconde guerre mondiale. Tous les problèmes qui se posent dans les réflexions sur les langues et leur théorisation vont non seulement être évoqués, mais donner lieu à des publications importantes, avec des résultats concrets, avec des retentissements même dans des pays étrangers.
L'origine gauloise de la langue bretonne. Maunoir, qui a lu Bertrand d'Argentré, et bien d'autres auteurs sur l'origine des langues, se rallie à l'idée que le breton n'est pas issu de la langue de la ville de Troie, mais est ce qui reste de la langue gauloise. Selon les croyances du temps, qui ont évolué, étant antérieure au latin, et le latin ayant engendré le français, la langue bretonne devient donc antérieure au français ! Belle promotion pour le breton, qui devient la langue mère de la Gaule !

Parallèlement à ses activités de missionnaire et de lexicographe, Maunoir est un auteur prolixe. Il laisse un journal de ses missions en latin, de nombreuses œuvres manuscrites en français, principalement des biographies de personnalités religieuses bretonnes. Plusieurs ouvrages en breton, quatre ouvrages imprimés lui sont attribués :

- *Canticou spirituel*, 1646 (que d'aucuns attribuent à un autre auteur) .
- *Templ consacret d'ar Passion* (1671).
- *An abbregé eus an Doctrin christen.*
- *Mellezour ar galounou* ;

Les besoins en langue bretonne sont à l'époque très importants. Elle est parlée par plus d'un million de personnes, dans toutes les campagnes, mais aussi dans les villes, largement. Le breton est la langue du peuple, mais n'a aucun prestige. La noblesse et les gens fortunés, ou qui veulent paraître, ceux des villes notamment, affectent de s'exprimer en français. Mais la langue reste très largement majoritaire, surtout dans les campagnes, où la langue française est ignorée. Elle va le rester jusqu'au vingtième siècle, et sera parlée à Quimper jusqu'à cette époque, dans les quartiers populaires.

Les réformes du père Maunoir. La langue bretonne, héritière de la noble langue des Gaulois ? Pendant longtemps, on a cru, sur la foi de la Bible, que la langue de l'humanité, créée par Dieu, était unique, et que tous les habitants de la terre parlaient le même idiome. Selon cette belle histoire, pour punir les hommes de leur orgueil, alors qu'ils construisaient une tour à Babel, - quelque part dans l'Irak actuel -, dans le but de se rapprocher du ciel, voire de l'atteindre, Dieu leur infligea une punition sévère : il divisa leur langue en de multiples autres, de telle sorte que les peuples ne purent plus communiquer entre eux ! Cette légende était encore admise dans de nombreux pays européens au quinzième siècle. Au seizième siècle, des théoriciens français et anglais, réfutant l'origine divine des langues, s'efforcent de déterminer les origines de la langue française et de la langue anglaise. (Paul Cohen, 2005, *La Tour de Babel, le sac de Troie et la recherche des origines des langues*). Ces recherches ne sont pas sans arrière-pensée : une langue noble, écrit Paul Cohen, pour être considérée comme telle, doit nécessairement avoir un noble lignage. Aussi les historiens et les philologues tentent, de plus ou moins bonne fois, de faire remonter les langues vulgaires qu'ils parlent, aux grands idiomes de l'Antiquité : le troyen, le grec, le latin ... D'où les singularités et souvent les cocasseries qui se lisent dans les écrits de ces « sçavants », en Bretagne comme ailleurs. (On croirait lire des wikipédiouseries!). Ce qui n'exclut nullement l'intérêt que présentent ces études, qui apportent des réflexions intéressantes sur l'origine et l'évolutions des langues, en dépit de leurs approximations et de leurs erreurs.

Les origines de la langue ne sont pas la préoccupation première du père Maunoir, mais ne sont pas absentes de ses réflexions, comme le seront celles des réformateurs ultérieurs, notamment Jean-Luc Mélenchon, grand penseur socialiste, comme il se désigne lui-même. D'Argentré, dans sa célèbre *Histoire des rois, princes, comtes*, parue en 1583, ouvrage subventionné par les Etats de Bretagne, affirme la continuité, et même l'identité, entre la langue des Gaulois et le breton. L'affirmation selon laquelle le français a succédé au latin, introduit en Gaule par César et les Romains, se trouve donc battue en brèche, dépassée, pas seulement par ses écrits personnels d'ailleurs.

Le mythe national des origines troyennes du breton, qui était reconnu par le *Chronicon briocense*, à la fin du quatorzième siècle, et même encore en 1532, lors du couronnement à Rennes de François III, fils de la duchesse Claude, n'est plus admis. Bertrand d'Argentré écrit : « Le langage Breton continué jusques à nos jours, est le vrai Gaulois » (Argentré 1588). Cette

position n'est sans doute pas dénuée d'arrières pensées : le gaulois étant selon lui, antérieur à la langue de Troie, c'est une manière, une fois de plus, de damer le pion aux Français, ce peuple tard-venu sur la scène européenne et, selon les Bretons, encore barbare. Le breton et le gaulois étant la même langue, la langue bretonne accède au statut de langue première du royaume, ce qui lui confère le prestige de l'ancienneté.

En 1659, Maunoir publie un ouvrage intitulé *Le sacré collège de Jésus* . Il y expose les principes qui lui semblent indispensables pour rendre la langue plus propre à son usage. Il compacte trois œuvres en une : un dictionnaire français-breton ; un dictionnaire breton-français ; un catéchisme en langue bretonne. Plusieurs faits se dégagent de ces écrits :

- La nécessité de réformer le vocabulaire. Le clergé originaire de Bretagne, écrit-il, au cours de ses études, a parfois perdu l'usage de certains mots de sa langue, et a tendance à utiliser des mots français qui ne sont pas compris de leurs fidèles. (Alain Croix, L'âge d'or, pages 411, 478). À l'usage des prédicateurs dont il dirige les travaux avec autorité, il rétablit donc des mots bretons là où ils sont nécessaires, mais aussi des mots français nombreux, s'il estime qu'ils sont mieux adaptés !

- La réforme de l'orthographe. Maunoir publie de nombreux textes, dans lesquels il modifie et simplifie l'orthographe bretonne, à l'usage de ses collaborateurs missionnaires, des recteurs et du menu peuple, pour mieux se faire entendre des gens simples. Le but de sa réforme est de mettre à la disposition du clergé des textes qu'ils liront facilement, et qu'ils pourront utiliser lors de leurs prêches et aux jeunes qu'ils catéchisent, tout en les diffusant auprès des populations. Ses écrits sont au service de la religion – et du salut de ses ouailles, non de la langue bretonne, qui n'est pour lui qu'un instrument. Certains passages de ses écrits sont très drôles : ils évoquent le langage de nos grand-mères, du temps où elles étaient persécutées à l'école de la république, et qui parlaient une sorte de baragouin dans lequel fleurissaient de nombreux mots plus ou moins français !

- S'agissant de la prononciation, il recommande d'écrire le breton comme il se prononce, si l'on veut qu'il soit compris : *« Il est a propos de changer la façon ancienne des écrivains bretons, pour écrire comme on prononce les mots ; car il est impossible aux apprentis de cette langue, si grandement*

difficile aux originaires du pays de lire les anciens livres bretons. Il est donc nécessaire de la parler comme on l'écrit. »
L'idée n'est pas absurde. Mais elle a un effet pervers. Comme il existe de nombreuses variantes en fonction des lieux où l'on parle le breton, chacun se met à écrire comme il l'entend ; plusieurs orthographes apparaissent, pour les mêmes objets ou faits, ce qui crée un certain désordre linguistique, là où il aurait été souhaitable de créer une orthographe unique. Cette manière de procéder, qui peut apparaître aujourd'hui comme du laxisme, est courante dans toutes les langues. Ainsi, en France, l'orthographe n'est pas encore fixée, et chaque auteur en use à peu près à sa guise lorsqu'il écrit, jusqu'au 17ème siècle (Jacques Chaurand, page 63) ! Ce n'est que deux siècles plus tard que Le Gonidec et ses disciples réécriront l'orthographe bretonne d'une manière rigoureuse, mais non encore définitive.

A partir de la réforme du père Maunoir, qui touche essentiellement le breton écrit, les parlers se diversifient et se dialectisent encore davantage. Ce qui fait écrire à Fañch Gourvil :

« *Il lui revient l'honneur d'avoir dépouillé la langue d'une gangue orthographique désuète, d'en avoir harmonisé l'écriture avec la prononciation réelle, ... on regrette que son autorité ne l'ait pas conduit à imposer une épuration de son vocabulaire tout farci de mots français* ». (Puf, page 116).

- Les mutations. Les mutations des consonnes initiales sont une des caractéristiques des langues celtiques. Les mutations n'étant pas mentionnées dans les textes écrits, Maunoir décide d'écrire comme on parle : ma tad (*mon père*) devient ma zad ; ar mam (*la mère*) est écrit ar vam. Il remplace le ff par ân, an haff (*l'été*) s'écrit an hân, an henaff (*l'aîné*) devient henân ; il invente le c'h pour le distinguer de ch ; ainsi dech (*hier*) est écrit dec'h ; en revanche, tach (*clou*) reste écrit et prononcé tach.
Le c'h est devenu l'un des marqueurs forts du breton écrit ; on le doit à Julien Maunoir.

Le bilan des réformes du père Maunoir.

- *Le culte du résultat.* Ses méthodes de travail sont placées sous le sceau de l'efficacité, voire de la vigueur. C'est un travailleur infatigable, très bon

organisateur.Tous les moyens utiles sont mis à profit : prêches, discours, cantiques – certains composés par lui -, théâtre sacré (mystères), processions spectaculaires, leçons de catéchisme et récitations,

récompenses pour les bons, sanctions pour les mauvais. Il s'agit de fournir aux prêtres qui l'assistent, les moyens de commenter le discours sacré et de le rendre plus efficace que des textes écrits, souvent illisibles ou incompréhensibles pour des illettrés. Il utilise les *taolennou*, déjà utilisées par son prédécesseur le père Le Nobletz, mort en 1652. Ce sont de grands « tableaux » peints sur des peaux de mouton ou des plaques de bois, représentant des figures, des visages, des symboles, des scènes diverses de nature à éclairer le croyant sur les préceptes de la religion, sur les devoirs du chrétien, et sur ce à quoi on s'expose si l'on s'écarte de la ligne droite. Ces tableaux contiennent parfois des scènes impressionnantes, voire effrayantes : pécheurs cuisant dans le feu éternel ou dans d'énormes chaudrons, mauvais chrétiens enfourchés par des diables ou des créatures effrayantes, squelettes brandissant des faux ou des piques, etc. On peut voir, sur les murs de la chapelle de Kernascleden, antérieures à cette époque, des scènes de même nature, de pécheurs persécutés par des diables, qui les transpercent de fourches et d'objets divers, qui les font cuire dans des marmites, des punitions divines promises aux mauvais, au premier lieu desquelles l'enfer. *Le théâtre populaire,* qu'il utilise largement, existe depuis des siècles, les habitants s'y adonnent avec plaisir, et parfois avec un (relatif) talent (comme encore aujourd'hui dans certaines écoles, sauf que, dans notre société nivelante, plus on est médiocre, plus on est égal aux autres, le talent n'y est plus). On dit qu'il distribue les meilleurs rôles aux plus méritants (le Christ, Marie....), les mauvais rôles aux autres (Judas, Pilate). Ces œuvres théâtrales restent encore largement inconnues, n'ayant pas été toutes exploitées. D'après ce que l'on dit, Maunoir ferait noter (de 1 à 5), les fidèles selon leurs mérites ! (Ce qui est contesté par Morvannou, linguiste distingué, et chrétien convaincu ; mais la méthode était utilisée dans les pays communistes, notamment par la sinistre Securitate de Roumanie, par la Guépéou russe, et par un maire socialiste de Nantes il y a peu d'années, et aujourd'hui par les listes noires sur lesquelles j'ai l'honneur de figurer depuis vingt ans). Autoritaire, il suscite des oppositions, ses méthodes n'étant pas appréciées de tous, d'autant qu'il condamne les activités trop païennes, comme la danse, les fêtes, la boisson, la fréquentation des femmes dites de mauvaise vie. Il arrive que des coups soient échangés, pour cause

de jalousie des curés et des recteurs, qui ne supportent pas toujours son influence sur les foules, et ses discours moralisateurs, qui fustigent les mauvaises mœurs du clergé breton, dont la conduite est souvent peu édifiante.

- La dignité bretonne sacrifiée à la religion et au culte royal. Son rôle est également politique, bien que non prédominant. À aucun moment, il ne met en cause les méthodes de répression terribles mise en œuvre par le pouvoir royal en 1675. Les Jésuites reconnaissent deux maîtres. Ils obéissent au roi, mais ils sont largement inféodés au pouvoir papal de Rome, ce qui crée des situations conflictuelles. Sous le règne de Louis XIV, il n'y a guère de volonté en Bretagne de retour à l'indépendance à cette époque dictatoriale. La guerre de la Ligue, terminée en 1598, a mis fin aux velléités du duc de Mercœur de rétablir un pouvoir indépendant, au moins pendant deux ou trois générations. Louis XIV règne depuis 1661. Maunoir est partisan de l'ordre et de la discipline, et n'imagine à aucun moment de soutenir une révolte dirigée contre le roi. Est-ce coupable dans le contexte du temps ? Lors du soulèvement de 1675, dans un but qu'il croit charitable, il apporte son concours au duc de Chaulnes, alors gouverneur de Bretagne, désigné dans ces fonctions par Louis XIV, et qui se livre à une répression sanguinaire. La philosophie politique du temps est que le roi est le roi et que, lieutenant de Dieu sur la terre, il doit être obéi : lui désobéir, c'est désobéir à Dieu ! L'un des principes admis par les Jésuites, est que chacun, riche ou pauvre, fort ou faible, doit accepter sa condition, car Dieu, maître de tout, l'a faite ainsi. Madame de Sévigné est aussi dans cet état d'esprit. Les nobles terrorisés par le peuple en révolte, les bourgeois dévalisés, approuvent la répression, car elle rétablit le calme, et sécurise leurs biens et leurs privilèges. Lorsque le duc de Chaulnes, qui conduit la répression, observe : "*Les arbres commencent à se pencher sur les grands chemins, du côté de Quimperlé, du poids qu'on leur donne*". , madame de Sévigné écrit ces phrases terribles : « *À force d'en pendre, on n'en pendit plus* ». Elle ajoute : « *La penderie me semble un rafraichissement, elle me permet maintenant de me promener sous mes grands arbres en toute tranquillité* » ! Même La Borderie, deux siècles plus tard (ses origines nobles, en tous cas son amour de l'ordre ?), bien que très critique à l'égard de la France centralisatrice, approuve la répression terrible, sans ambigüité. Les Jésuites sont indiscutablement du côté de l'ordre royal – du côté du manche, en quelque sorte -, et n'entrent pas dans les considérations

politiques de cette nature : il s'agit de conduire à Dieu le plus grand nombre de sujets du roi, non de contester son autorité. Les sanctions royales à l'égard des révoltés sont d'une cruauté à l'image des punitions pénales de l'époque à l'égard des criminels : pendaison, tortures,

amputations, bris des membres sur la roue, bûchers… Maunoir n'est pas un théoricien du tyrannicide : ignore-t-il que la religion autorise le peuple à tuer le tyran, depuis Saint-Augustin ? Il assiste les malheureux expirant sous les coups des bourreaux, et pense accomplir son devoir, et les aider à gagner le ciel, après avoir pacifié leur esprit meurtri.

Le destin posthume du père Maunoir. Son œuvre en Bretagne dure 43 ans. Il meurt en 1683. Ses paroissiens ayant refusé son transfert à Quimper-Corentin, siège de l'évêché, il est enterré dans son église de Plévin. Il est devenu très populaire, en dépit de sa rigueur. On le considère comme un saint, et on le surnomme Tad mad, c'est à dire « *père bon* ». Son autoritarisme n'exclut pas une grande bonté, ce qui n'est pas incompatible, comme l'a montré la république des droits de l'homme, à partir de 1789 : qui ne connaît le proverbe : qui aime bien châtie bien ! Et son désir sincère d'aider ses ouailles, même si c'est parfois en les effrayant des sanctions humaines et divines, est sans doute sincère. En 1684, l'évêque de Cornouaille déclare qu'il a "*mérité le nom d'Apôtre de la Bretagne*". Il est béatifié par le pape Pie X si c'est au prix de leur vie. Il est un homme de devoir, et de convictions fortes. Pour les uns, il est un grand réformateur de la langue bretonne ; c'est à partir des réformes qu'il parvient à imposer dans le clergé, sur des bases nouvelles, une orthographe, un vocabulaire, une grammaire, une prononciation plus simples. Pour les autres, il est un grand chrétien, régulateur des mœurs et évangélisateur ; pour d'autres, un homme bon, qui sut assister les victimes auprès des bourreaux, les condamnés à mort par les Français lors des révoltes de 1675. Son nom a été donné par plusieurs municipalités à des rues ou à des places. On souligne aussi son rôle ambigü. À cette époque, l'Église est avide de nouveaux convertis, loin de soutenir les révoltés de 1675, soulevés contre les impôts illégaux imposés au pays par le gouvernement colonial de Louis XIV. Il a aidé le pouvoir royal à ramener les Bretons révoltés dans l'obéissance, ce qui était la certitude pour eux de mourir, mais de bien mourir, ayant obtenu le pardon au prix de l'aveu de leurs fautes.
Des municipalités ont donné son nom à des rues : c'est le cas, notamment, pour Rennes, Quimper, Douarnenez. Fañch Morvannou, fervent

catholique, a écrit un plaidoyer en sa faveur, ne pouvant admettre qu'on l'accuse de procédés que d'aucuns qualifie d'inhumains : ces méthodes d'évangélisation, fondées sur la peur des châtiments divins, écrit-il -, étant le reflet du temps, comme les sanctions pénales dures l'ont été à d'autres époques. Ainsi, les vierges qui ont préféré la mort à la souilllure – à l'époque où la chasteté est une vertu, l'acte sexuel recherché pour le plaisir est nécessairement un péché -, sont-elles parfois canonisées (c'est le cas pour Eulalie, son sacrifice ayant donné lieu à la célèbre cantilène qui célèbre sa vertu, ce qui nous vaut un texte écrit vers l'an 880, que l'on dit être l'un des premiers écrits en langue française !). Il a contribué, par ailleurs, par son exemple, son comportement ascétique, et les sanctions qu'il inflige à l'occasion à ses pénitents, à rendre ses ouailles et son clergé plus vertueux. Est-il coupable d'avoir pesé sur les consciences, au point d'avoir terrorisé certains pénitents ? Sûrement moins que, pour le roi tortionnaire et étranger, d'avoir infligé la mort à des milliers de Bretons, dans des conditions atroces. L'évêque de Quimper lui reconnaît d'avoir établi "*la vertu et la perfection parmi nos ecclésiastiques*", dont "*très-peu*", avant ces missions, "*prêchaient et catéchisaient dans mon diocèse*". Nul doute qu'il a agi de bonne foi, même s'il s'est trompé. Il croit remplir ses fonctions lorsqu'il les assiste lors des tortures dont ils sont l'objet, et lorsqu'on leur inflige la mort. Il écrit le texte suivant, cité par Morvannou : "*J'admirai (...) la bonté infinie de Dieu qui tourna le malheur public au salut de plusieurs particuliers, le dernier supplice des plus séditieux ayant été pour eux un coup de prédestination*" (Antoine Boschet, *Le parfait missionnaire, ou vie du R. P. Julien Maunoir*, Lyon, Périsse, 1834, 2ème édition, p. 343).

Les réformes du père Maunoir n'ont pas eu que des avantages. Ayant recommandé d'écrire le breton comme il est parlé – ce qui permet aux croyants, il est vrai, de mieux comprendre leurs prédicateurs, et leurs curés, on écrit désormais les phrases bretonnes telles qu'elles sont parlées dans les différents territoires dialectaux. Les différences dialectales, qui étaient jusqu'alors seulement verbales, passent dans les écrits ; c'est un véritable sabir qui prend la place des dialectes écrits, qui étaient jusqu'alors relativement proches. Fañch Gourvil cite l'une de ces phrases cocasses, qu'il a retrouvée dans les écrits de l'époque et qui, en effet, contient autant de mots français que de mots bretons (page 117). Il écrit : « *On regrette que son autorité ne l'ait pas conduit à imposer une épuration de son*

vocabulaire, tout farci de mots français ». C'est un mélange de paroles bretonnes et françaises, mais ce n'est pas du breton ! (page 116).
C'est grâce à des hommes comme Maunoir et Youenn Drézen que quelques Bretons parviennent encore à articuler quelques phrases de notre idiome national. Comme, par exemple : « *My tailor is rich* ». Mais, dans cette localité bigoudène où je fis mes études secondaires il y a plus de

cinquante ans, la municipalité et ce qu'il reste de communistes (un pour cent, ou moins) veillent : ils ont réussi à « débaptiser » la petite rue à laquelle on avait donné le nom de Drézen ! J'ai demandé au maire qu'on fixe aux murs de ce lycée célèbre, cette plaque avec les deux phrases suivantes, qui résument *toute* notre histoire nationale telle qu'elle était enseignée par la république des Droits de l'Homme, lorsque j'étais collégien :

« En ce *temps là, Anne de Bretagne tomba amoureuse du roi de France ; elle l'épousa, et apporta la Bretagne en dot à la France ».*

Avec un enseignement aussi squelettique de notre histoire nationale, nous ne courrions pas le risque de devenir de dangereux autonomistes : nous n'avions plus aucun accès à notre histoire, il nous était interdit d'accéder à notre identité bretonne, nous ne savions même pas que la Bretagne avait existé, notre langue était qualifiée d'idiome des cavernes et de reliquat de Cro-Magnon. Notre magnifique littérature fut totalement rayée de la carte, sauf celle des Bretons illustres comme Chateaubriand, Victor Hugo, Renan et quelques autres. Notre pays étant bilingue, ces auteurs furent décrétés **grands écrivains français** *! La France avait remplacé notre histoire par la sienne, seule autorisée. Ainsi notre pauvre cervelle, lavée et délavée, à l'eau de Javel, perdit toute consistance bretonne, et devint de la gélatine, comme les cerveaux de ceux qu'on dénomme « ministres » à Paris, députés et sénateurs en Bretagne.(On peut y ajouter les agrégés et docteurs communistes, qui pratiquent la takia, c'est à dire* **mentent)**.

Mais de grands évènements sont intervenus.
Au début du vingtième siècle, des hommes de lettres, des grammairiens, des linguistes, des lexicologues – comme Roparz Hémon, Malmanche, Youen Drézen et d'autres -, avec une détermination féroce, comme à la même époque les linguistes Juifs, ont remodelé la vielle langue bimillénaire, et en ont fait une très belle langue littéraire, productrice de très nombreux chefs-

d'oeuvre, qui dépassent de loin ce que le Béarnais Alexis ARETTE dénomme, avec compassion - et une certaine humanité -, les pleurnicheries de Chimène et de Bérénice.
Les grandes réformes, aux 19ème et 20ème siècle, ont transformé notre idome, en une magnifique langue littéraire, très productrice de chefs d'oeuvre.
En sortant du lycée de Pont l'Abbé, j'étais devenu un excellent petit français. En découvrant mon histoire, quinze ans plus tard, je suis devenu un vrai Breton. Je me porte beaucoup mieux. Merci aux doigts de l'homme.

@@@@@@@@@@@@@@

Honni soit qui mal y pense !

Heureusement, nous avons M. Le Drian et M. Mélenchon ! Deux héros inégalés !

Bibliographie @@@@@@@@@@@@@@

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Les Jésuites, une hydre monstrueuse*, Paris 2016. BOSCHET A. , *Le parfait missionnaire ou la vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jesus*. Paris, Jean Anisson, 1697.
BROUDIC Fañch, *Histoire de la langue bretonne*, Rennes, 1999, Ouest France. Ouvrage très recommandé.
CHAURAND Jacques, *Histoire de la langue française*, Paris 1998, PUF n°167. COHEN Paul, Revue de littérature et de civilisation, *La Tour de Babel, le sac de Troie et la recherche des origines des langues*, 2005.
CORRAOUAU Jean-François, *La Langue partagée. Écrits et paroles d'oc 1700-1789*. Genève, Droz, coll. Bibliothèque des Lumières, 2015, 553 pages. CROIX, Alain et ROUDAUT, Fañch, *Les Bretons, la mort et Dieu de 1600 à nos jours*, Paris, Messidor, Temps actuels, 1984.
CROIX Alain, *L'âge d'or de la Bretagne*, Rennes, 1993, pages 411- 412 ; 478-480.
ERNAULT, Émile, *Le breton de Gilles de Keranpuil*, Revue celtique, 45, 1928, p. 201-271 et 47, 1930, p. 72-159.

ERNAULT, Émile, *Une poésie officielle en moyen-breton*, Revue de Bretagne, 48, 1912, p. 185-192 et 50, 1913, p. 147-152.
GOURVIL Francis, Paris 1960, *Langue et littérature bretonnes*, Que sais-je, n° 527, pages 116, 117.
HEMON Roparz, *Trois poèmes en moyen-breton, traduits et annotés*, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1962.
LAVISSE Ernest, *Louis XIV*, Paris, collection Bouquins, pages consacrées à la dictature Louis quatorzième.
LE BERRE Yves, *Qu'est-ce que la littérature bretonne? Essais de critique littéraire. XVe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
LE MENN, Gwennolé, *Dialogue avec la mort, poème en moyen-breton*, Études celtiques, 15, 1978 b, p. 633-653.
LE MENN, Gwennolé, *La littérature en moyen-breton de 1350 à 1650*, Actes du 107e Congès national des sociétés savantes. Brest 1982.
LE MENN, Gwennolé, *Les dictionnaires français-breton et breton-français du R.P. Julien Maunoir* (1659), Skol, 1996.
LE MENN, Gwennolé, *Le père Julien Maunoir (1606-1683) et la langue bretonne*, Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome CXIII, 1984.
LE RUYET Jean-Claude, *Le breton, des dialectes à la langue écrite*, Skol Vreizh, 2020.
LE RUYET Jean-Claude, LEBAHY Yves, *Où va la Bretagne ?* Skol Vreizh.2019.
MAUNOIR Julien, *Le sacré collège de Jésus*, 1659, Paris, publié in extenso sur la toile.
MAUNOIR Julien, *Les Dictionnaires français-breton et breton-français du R.P. Julien Maunoir (1659),* réédition, Saint-Brieuc, éditions Skol, 1996, 2 vol. (706) Julien Maunoir, du latin par Anne-Sophie et Jérôme Cras, préfacé et édité par Eric Lebec, Miracles et sabbats. *Journal du père Maunoir, missions en Bretagne, 1631-1650*, Paris, Les Editions de Paris.
MORVANNOU Fañch : *Le père Maunoir et le Poher*, Kaier ar Poher. Le Cahier du Poher, n°45, juin 2014, p. 4-15, spécialement les pages 13 à 15 MORVANNOU Fañch, *Le bienheureux Julien Maunoir, missionnaire en Bretagne. Journal latin des missions. 1631-1650*, MONNIER Jean-Jacques, *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix 1996, éditions Skol Vreizh, pages 312, 336, 375.

RIO Joseh, *Mythes fondateurs de la Bretagne*, Rennes, 2002, Ouest France, pages 184 et suivantes.
ROUDAUT, Fañch, CROIX, Alain, BROUDIC, Fañch, *Les chemins du paradis ; Taolennou ar baradoz*, Douarnenez, L'Estran, p. 1988.